



Compte- rendu de la réunion du Comité Éducation du 18/ 11/ 2021

Présent(e)s : Mmes Agrawal, Bendayan, Bourgault- Amiot, Fontaine- Dussart, Sagnella, Fauconnier, Lambaut, Binet, Belin, Tréhin.

Mrs Bonnafous, Le Petit, Espinosa.

Absent(e)s excusé(e)s : Mmes Lorand- Lepeltier, Bénito, Proust. Mrs Lubraneski, Pezot.

1- Caisse des Ecoles :

M. Espinosa (Président) présente la composition du bureau de la CDE : deux enseignants, Mme Fauconnier et M. Bonnafous ; deux parents d'élèves Mme Darot et M. Bidan (trésorier) ; deux élus : M. Espinosa et M. Lossie.

L'objet des statuts reste inchangé. Le fait de s'être constitué en association permet une plus grande autonomie et indépendance. L'adhésion (5 €) est possible à toute personne qui en fait la demande.

La manifestation « Marché gourmand & Salon artisanal » qui a accueilli plus d'une trentaine d'artisans et marchands s'est bien déroulée. La CDE remercie tous les bénévoles. À ce jour, toutes les factures n'ayant pas été reçues, il n'est pas possible de connaître le montant du bénéfice. Concernant la buvette, le chiffre d'affaires s'élève à environ 450 € par jour. Ceci grâce en particulier aux gâteaux confectionnés par les parents et la pesée des paniers gourmands.

Les projets à venir :

- Confection et vente de couronnes de Noël :

M. Espinosa communiquera les dates de fabrication et vente ultérieurement.

- Loto de la CDE :

Il devrait se dérouler le dernier samedi de janvier, en soirée, dans la salle du Paradou. À confirmer.

M. Espinosa informe le Comité de la création d'un compte Facebook et instagram (*CDE_lesmolieres*).

2- Projets avec les Ados :

- Stage d'initiation à la Musique assistée par Ordinateur (MAO) : le samedi 27 novembre de 17h30 à 19h, dans la salle d'exposition Target Gratuit et ouvert à tous.

Première session de présentation qui, selon les retours du groupe, pourra être suivie de plusieurs autres associées aux instruments.

- Théâtre de Saint- Quentin en Yvelines :

Sortie Spectacle au théâtre associée à des ateliers sur la commune : annulée en 2020 et 2021 pour cause COVID 19.

Volonté de programmer sur l'année prochaine.

- Terres de Mixes :

Terres de Mixes est une radio implantée à la MJC de Limours avec un studio.

M. Espinosa a rencontré M. Denis Reynaud, animateur

Des projets avec les Ados, ou/ et avec les élèves en temps scolaire ou périscolaire pourraient voir le jour avec son aide. Reportages, animation d'un débat sur un sujet particulier... À co-construire sur 2022.

M. Espinosa nous informe de la création d'un groupe jeunesse sur Instagram (*jeunesse_lesmolieres*).

3- Visio- conférence sur le Harcèlement :

Attention changement de date initialement prévue le lundi 6 décembre, la réunion se déroulera le **8 décembre à 20h30**.

Mme Nora Fraisse, fondatrice de l'Association *Marion la Main tendue*, animera cette conférence. L'organisation de cette rencontre va être travaillée en amont avec Mme Fraisse, M. Le Petit et Mme Tréhin.

Le Comité souhaiterait que Mme Fraisse puissent donner des conseils sur la façon de gérer des situations concrètes de harcèlement. Également de conseiller les parents sur leurs réactions face à une situation de harcèlement en pensant à l'impact produit sur leur enfant.

Les signes qui peuvent alerter les parents ou tout adulte en charge des enfants sur la possibilité que ceux- ci soient harcelés ou même harceleurs.

Lien d'accès ZOOM : <https://us02web.zoom.us/j/87013265021>

Le Comité Éducation souhaiterait qu'une conférence soit également organisée sur le thème du sommeil et qu'elle soit fixée vers 18h afin que les enfants et les adultes puissent y participer.

4- PDD (parcours de découverte)

Les activités proposées :

Arts plastiques, jeux de société, cuisine, origamis, multi- sports, Qi- gong, informatique et lecture, mini- expositions, astronomie et science, chant , jardinage.

Suite au départ de Louise Sanon qui avait en charge l'activité chants durant la première période, un nouvel intervenant Alexandre Afonso a été embauché par la commune.

Il proposera une activité astronomie et sciences durant l'année scolaire, dans le cadre du PDD.

Un dossier de demande de subventions auprès du PNR pour la prise en charge d'animations sur l'environnement est en cours de rédaction. Ces prestations devraient se dérouler au début de la 4^{ème} période de l'année scolaire.

L'année scolaire précédente, des élèves de la MS aux élèves de CE2 ont pu bénéficier de ces animations.

Le souhait de la commune est de pérenniser ces interventions afin que les élèves aient une connaissance solide de leur environnement à l'issue de leur scolarité.

Les intervenant(e)s habituel(le)s du PDD peuvent mener des activités en lien avec les interventions.

Des subventions pour le matériel et la documentation sont également proposées par le PNR dans ce cadre.

Comme l'an passé, Morgane Belin et Jean- Paul Grufeille, élus de la commune, proposeront les mêmes animations aux élèves de CM2. Elles devraient se dérouler durant la dernière période de l'année scolaire. Les sujets abordés sont consacrés à l'environnement.

5- CME :

15 élèves de CM1 et de 4 CM2 ont été élu(e)s au CME.

3 commissions : citoyenneté et mobilité, nature et environnement, animations et loisirs. Réalisation du projet bilan 2020/2021. Premières réunions des commissions en décembre. Plus de précisions sur le site de la commune à la rubrique CME.

6- Point et études du projet « Réfection d'écoles »

Travail mené avec le PNR et l'aide du SIAVHY, de l'AESN, du CD91 (pour la partie technique).

Le 31 août une réunion de travail regroupant le PNR, le personnel scolaire et périscolaire a été organisée et des élu(e)s Le document de travail élaboré par le PNR est consultable sur le site de la commune.

Une autre réunion du groupe de travail avec le PNR a permis de faire un diagnostic des usages des cours : l'état des lieux, les objectifs dans le futur aménagement, les différents aménagements proposés.

Le PNR a proposé au groupe de travail, lors de la dernière réunion, de choisir parmi un lot d'images figurant des aménagements de cour, d'en sélectionner 3 et de les placer sur le plan des cours maternelle et élémentaire. C'est ce même travail qui est proposé aux membres du Comité.

Ce même exercice sera proposé aux enseignant(e)s et personnel périscolaire. A l'issue de ce travail les documents seront transmis au PNR.

Une synthèse sera proposée et permettra d'avancer sur la réalisation de ce projet.

Ultérieurement la rédaction d'un cahier des charges pour études du coût des travaux, dossiers de demandes de subvention auprès des organismes devront être étudiés.

Jean-Paul Gruffeille, et Sylvie Tréhin participeront à une réunion du SIAVHY proposée aux élu(e)s ayant pour objet : la présentation du contrat territorial « Eau et Climat », la désimperméabilisation des sols et la renaturation des cours d'école, les financements envisageables.

7- Questions diverses.

Sensibilisations Hivernales 2022 :

M. Bonnafous informe le Comité que la CCPL propose aux élèves de CM1/ CM2 de l'intercommunalité des sensibilisations, dans le cadre du festival des Hivernales entre le 6 et le 21 janvier. Cette année c'est le hip-hop qui sera à l'honneur avec la présentation du spectacle « Sous le poids des plumes » par la compagnie Pyramid.

Café du samedi :

La commune propose aux habitants un rendez-vous régulier le samedi matin (hors périodes vacances scolaires) de 10h à 12h, dans la Maison du citoyen.

Une programmation de rencontres, ateliers et activités diverses est proposée et peut être consultée sur le site de la commune et sur les panneaux d'affichage.

Une information sur les ateliers visant spécifiquement un public familial sera communiquée par l'intermédiaire de Mme Fauconnier et M. Bonnafous.

Prolongation du service garderie le soir :

Quelques parents d'élèves souhaiteraient bénéficier d'une prolongation du service garderie jusqu'à 19h. Mme Tréhin répond que la question a déjà été soulevée au conseil d'école et que la réponse est identique à savoir : le personnel périscolaire travaille déjà à temps plein, que le recrutement est difficile. En effet, un allongement de la durée d'accueil nécessiterait l'emploi de quatre personnes supplémentaires, deux en maternelle, deux en élémentaire.

Information sur l'accueil des enfants durant les vacances scolaires :

L'accueil des enfants est pris en charge par la Communauté de Communes. Ce n'est pas un service communal. Toute question, inscription doit se faire auprès de cette instance qui en est responsable. Le lien est consultable sur le site de la commune. Concernant les délais d'inscription, les parents doivent être vigilants et anticiper les inscriptions éventuelles.

Mme Sagnella précise qu'une fois que l'enfant est inscrit, des mails de rappel sont transmis aux parents afin de les alerter sur les dates limites d'inscription. Mme Tréhin suggère que l'UPI pense éventuellement à communiquer les dates limites en amont de chaque période de vacances scolaires.

Questionnement des parents concernant les services périscolaires et leurs enfants :

Mme Tréhin rappelle que pour toute question relative à leur enfant durant les temps de services périscolaires, les parents sont invités à contacter Mme Lambaut, responsable des services périscolaires. Mme Lambaut informe Mme Tréhin de toute situation particulière.